

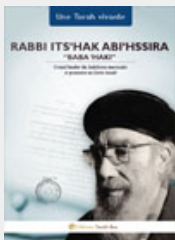


Traité Guittin

Michna 6 - Chapitre 3

המביא גט ממדינת הים, וחלה עושה בית דין שליח, ומשלחו,
ואומר לפנייהם, בפניי נכתב ובפניי נחתם; ואין השליח האחרון
צריך שיאמר, בפניי נכתב ובפניי נחתם, אלא אומר, שליח בית
דין אני.

Si quelqu'un apporte un acte de divorce depuis un pays étranger et tombe malade, il réunit un tribunal et l'envoie par un autre. Et il déclare devant eux : « Par devant moi il a été écrit et par devant moi il a été signé ». Le dernier envoyé n'est pas tenu de dire : « Par devant moi il a été écrit et par devant moi il a été signé » mais il dit : « Je suis un envoyé du tribunal ».



Rabbi Its'hak Abi'hssira, "Baba 'Haki"

Biographie incontournable de l'un des leaders du Judaïsme marocain et pionnier-fondateur en Erets Israël.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions